

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-1071/SG/CG portant fermeture, pour une durée de un mois, du bar «Le Régal »

n° 69-1071/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
9 juillet 1969

Numéro JO
n° 15 du 25/07/1969

Date du numéro
25 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

Le bar «Le Régal» sis rue Georges-Clemenceau, tenu par M. Guetachou Tegegne sera fermé pour une durée de un mois pour compter du jour de la notification du présent arrêté à l'intéressé.